



AUDREY PULVAR SOIR – Le 16/09/2009 – 19:45:33

SONIA CHIRONI

On revient à présent sur la situation de crise à FRANCE TÉLÉCOM avec vingt-trois suicides en dix-huit mois parmi les salariés du groupe. La direction promet de renforcer les équipes de médecine du travail, Audrey.

AUDREY PULVAR

Et justement à ce propos, Sonia, on va écouter les témoignages recueillis par Hélène BONDUELLE et Sébastien BENDOTTI. Paroles d'inspecteurs du travail. Écoutez.

CATHERINE MOREL, MEDECIN DU TRAVAIL A FRANCE TÉLÉCOM

La première chose que j'observe et qui m'a marquée cette année, depuis deux ans que je suis à FRANCE TÉLÉCOM, c'est le nombre de salariés qui se mettent à pleurer au cours de la consultation quand je commence à les interroger, à les questionner sur leur travail. Lors des consultations des cadres et des cadres supérieurs, ils nous évoquent souvent une surcharge de travail. Surcharge de travail dont ils n'osent pas parler avec leur supérieur à eux car ils seraient certainement mal vus, mal appréciés et ils subiraient également des pressions pour partir.

BERNARD SALENGRO, PRESIDENT DU SGMT (SYNDICAT GÉNÉRAL DES MÉDECINS DU TRAVAIL)

Eh ben FRANCE TÉLÉCOM regroupe tous les facteurs de suicide ! L'anomie, par exemple. L'anomie, c'est de la stabilisation. Les gens ne savent plus pourquoi ils vont travailler, pour qui ils vont travailler, ce que devient la boîte, ce que l'entreprise attend d'eux. Quand on vous change de métier, quand on vous change de hiérarchie, quand on vous change toutes les cinq minutes un coup au placard, un coup en suractivité, etc., c'est vraiment la déstabilisation. L'isolement ! Le management isole les gens par des jeux de prime, par des jeux d'entretien, par des jeux de mutation, etc. Et l'isolement, c'est un facteur de suicide considérable !

CATHERINE MOREL

Notre rôle, c'est de faire de la prévention primaire, c'est-à-dire de montrer à FRANCE TÉLÉCOM (et c'est ce que nous faisons déjà depuis plusieurs années) le lien qu'il y a entre les organisations du travail et la répercussion sur l'état de santé des salariés. Je ne suis pas sûre qu'aujourd'hui, la direction de FRANCE TÉLÉCOM ait encore pris la mesure de ce lien et pour le moment, à mon avis, ils sont encore dans le déni.

BERNARD SALENGRO

Le stress, ça ne coûte rien à l'entreprise ! C'est l'ASSURANCE MALADIE qui paye, ce n'est pas l'entreprise ! Le jour où ça coûtera à l'entreprise, l'entreprise fera gaffe. C'est pour ça que nous, on dit, à la CFE-CGC : « Il faut que le stress soit reconnu comme maladie professionnelle. »
19:47:38 FIN%